



Travaux supplémentaires sans devis

Par **guillaumez**, le **18/03/2013** à **16:03**

Bonjour,

J'ai fait rénover ma salle de bain. La seule contrainte était le délai : il fallait tout faire en 2 semaines, largement suffisant d'après la société chargée de la rénovation. Le 1er jour, en enlevant l'ancien carrelage, l'artisan présent sur le chantier m'a dit qu'il était plus facile et rapide d'enlever les anciennes cloisons en BA13 pour les remplacer par des nouvelles et qu'il fallait se décider vite pour ne pas perdre de temps dans le chantier. Vu le prix de la plaque de BA13 communiqué (20 euros la plaque, il en fallait 5) et vu le risque de dépasser le délai prévu initialement, j'ai dit OK. Aucune information ne m'a été communiqué sur le tarif de la pose. La facture m'a été présentée à la fin des travaux et est sans commune mesure avec les prix pratiqués.

Pour ne pas être en tort, j'ai réglé la facture mais je souhaiterais savoir si cette pratique est normale et si non, quel est le recours possible.

Merci

GuillaumeZ